



Une agriculture diversifiée et responsable

En moins de trente ans, la France a connu une très forte chute du nombre d'exploitations et une diminution constante de l'espace agricole. En ce début du 21^e siècle, les agriculteurs français ont plusieurs défis à relever : continuer à nourrir la population en quantité et en qualité suffisantes et moyennant un prix accessible, mener la transition agroécologique, diversifier leurs activités pour accroître leurs revenus et créer de véritables entreprises pour les optimiser.



La transition énergétique territoriale

La forêt couvre environ un tiers du territoire métropolitain et sa surface a doublé en deux siècles. Pour autant, du fait notamment de son morcellement, elle demeure sous-exploitée, alors même que le bois constitue la première énergie renouvelable. L'enjeu est donc d'optimiser la gestion forestière. Et, ce, d'autant que la France est en retard par rapport à ses voisins en matière d'énergie renouvelable. L'eau, le vent, le soleil... sont des ressources disponibles pour produire de l'énergie, mais le coût et l'intermittence de ces énergies renouvelables demeurent un frein à leur développement.



Une ville moderne et équilibrée

En 2050, 80 % de la population mondiale vivra dans des zones urbaines. C'est dire les défis à relever en matière de logements, d'infrastructures, de protection de l'environnement... Pour être attractive, chaque ville devra à la fois satisfaire des besoins individuels (logement, nourriture, soins, emploi, réseaux) et collectifs (pollution, énergie, biodiversité, mixité sociale, multifonctionnalité des espaces).



Une fiscalité favorable au territoire

Pour faire face aux nombreux défis qui se posent au Territoire, il convient de traiter des aspects fiscaux et financiers. Le développement harmonieux de tous nos environnements dépend, en effet, d'une mise en cohérence des politiques publiques et d'adaptation des règles fiscales et financières qu'il s'agisse de l'activité agricole, de la transition énergétique, de la gestion de l'espace entre différents usages et du respect de l'environnement et de la biodiversité.



Un contrat d'installation d'ENR pour les particuliers





La transition énergétique est un enjeu majeur qui est l'affaire de tous, collectivités publiques, industriels et particuliers.



Or, l'installation d'une énergie renouvelable domestique ne relève que de textes de droit commun, inadaptés aux enjeux.

Puisque la politique législative ne doit pas se limiter à des incitations financières, il importe de créer un cadre sécurisé, comme il en existe en matière de construction de maisons individuelles, en vue de favoriser le développement des énergies renouvelables domestiques.

Voilà pourquoi il est proposé :

- ▶ qu'un contrat d'ordre public régissant la fourniture et la mise en place d'une installation d'énergie renouvelable domestique soit instauré ;
- ▶ que ce contrat contienne, pour la production d'énergie : une garantie de mise en service avec raccordement au réseau, une garantie de production minimale d'une durée de dix ans, une assurance obligatoire couvrant ces garanties ;
- ▶ que ce contrat renvoie, pour les travaux de construction, aux règles applicables au projet envisagé : vente en l'état futur d'achèvement, contrat de construction de maison individuelle ou contrat d'entreprise.

Un contrat d'installation d'ENR pour les particuliers

